

Lausanne, le 24 avril 2026

Communiqué de presse

Rapport Meylan

Quand le narratif ne résiste plus aux faits

Le PLR Vaud a pris connaissance du rapport d'enquête de Jean-François Meylan. Ses conclusions sont graves et ne peuvent être relativisées. Le rapport met en évidence des éléments accablants, en particulier le fait que Valérie Dittli a menti au Conseil d'État s'agissant de l'existence de contreparties liées au retrait d'une plainte pénale.

Contrairement au narratif qu'elle a installé dans le débat public, ce rapport démonte les interprétations qui ont été avancées ces derniers mois et rétablit les faits. Il met en lumière des dysfonctionnements réels, qui relèvent de la manière dont ce dossier a été géré. Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'il touche directement aux principes de collégialité et de confiance qui doivent prévaloir au sein du gouvernement.

Le rapport Meylan vient par ailleurs confirmer le sérieux et la pertinence des travaux menés par la DELSURV. Le PLR Vaud tient à saluer le travail rigoureux des députées et députés, qui ont su, malgré un accès partiel aux informations, identifier des éléments aujourd'hui confirmés par l'enquête.

Le PLR Vaud réaffirme son attachement à une Alliance vaudoise la plus large possible. Cette alliance a démontré son utilité et sa capacité à rassembler sur des projets concrets pour le canton.

Cependant, une alliance ne peut fonctionner durablement que sur la base de la confiance. Or, au vu des éléments désormais établis, le PLR Vaud ne se voit pas mener campagne aux côtés de Valérie Dittli en 2027.

La question du maintien de Valérie Dittli au Conseil d'État d'ici là relève désormais de sa responsabilité personnelle ainsi que de celle du Centre. Il leur appartient de tirer les conséquences politiques de la situation actuelle.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87

Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71